



AVEC-M : Améliorer le Vivre Ensemble
pour agir sur le Climat scolaire grâce à la
Médiation par les pairs

21 heures sur 3 jours *



Des adaptations sont toujours possibles comme passer à 18h pour une équipe en primaire

Pour qui ?

Cette formation s'adresse aux éducateurs et à tout acteur de la vie scolaire : enseignants, CPE, personnel de vie scolaire, personnel médico-social, documentaliste, responsable de niveau, agents, parents d'élèves..., soit un groupe de 7 à 14 adultes.

Elle requiert un investissement personnel des participants qui s'engagent à participer aux 3 journées.

Objectifs pour les personnes formées

- ❖ Acquérir des outils dans le champ des Compétences PsychoSociales et relationnelles. (*)
- ❖ Acquérir les outils de la gestion des conflits et les techniques de médiation.
- ❖ Transmettre aux élèves ces outils pour qu'ils puissent eux-mêmes gérer les conflits quotidiens du relationnel. (*)
- ❖ Créer la cohésion du groupe d'adultes et renforcer l'estime de soi
- ❖ Travailler sur la posture professionnelle

Contenu

Le parcours s'élabore avec une cohérence et une progression dans la démarche, selon les étapes suivantes :

Connaissance de soi et des autres

- Se (re)connaître pour oser coopérer

Écoute et communication

- Savoir communiquer de manière efficace et authentique pour éviter la violence dans les conflits.

Mise en perspective

- Éléments pour la mise en place du développement des Compétences PsychoSociales et de la médiation par les pairs.

Conflit

- Identifier les causes et mécanismes de conflits pour savoir en sortir grandis.

Médiation par les pairs

- Connaître et expérimenter le processus de médiation à transmettre aux élèves pour les rendre acteurs de leurs relations

Évaluation et suivi

- Évaluation des acquis
- Évaluation générale de la formation

- La référente pédagogique de cette formation est [Marie-Christine Loiseau](#)

Il s'agit d'une formation personnelle où certains exercices nécessitent une certaine remise en question et exigent un réel investissement de la part des participants qui doivent être volontaires.

Démarche pédagogique

L'animation se fait sous forme d'ateliers interactifs et expérientiels.

Les adultes expérimentent les outils et les étapes par lesquelles passeront les jeunes qu'ils formeront ensuite.

L'aspect ludique est prédominant dans cette formation. Les techniques sont originales et adaptées à l'âge des jeunes (enquêtes, questionnaires, jeux de créativité, jeux coopératifs, contes, dessins, jeux de rôle...).

Un dossier important est remis au fil du cursus. Il permet de retransmettre l'ensemble du parcours aussitôt après la formation.

À l'issue de la formation, le stagiaire est habilité à former des jeunes et enfants à la Médiation par les Pairs, il n'est pas habilité à former des adultes.

Capacités développées chez les jeunes

- Reconnaître ses points forts et ses points faibles
- Exprimer ses émotions en utilisant le « Je »
- Observer et décrire des faits de la façon la plus objective possible
- Justifier son point de vue et argumenter sans agressivité
- Prendre la parole devant un groupe et renforcer sa confiance en soi
- Devenir plus capable d'assumer la responsabilité de ses actes
- Savoir donner une véritable écoute et reformuler
- Faire preuve de créativité en cherchant une issue au conflit, satisfaisante pour les deux parties

Précisions pratiques

Ces trois jours de formation sont précédés d'un entretien pour déterminer les besoins précis et permettre une formation en réelle adéquation avec les conditions spécifiques de chaque établissement (analyse des conditions d'intervention, de l'environnement, des tranches d'âge, du planning possible...).

Une présentation à l'ensemble de l'équipe peut être envisagée

La formation est dispensée pour un groupe de 7 à 14 participants. À partir de 15 participants, un second groupe est à constituer et donc un second formateur sera à prévoir.

Pour ces journées de stage, l'établissement devra photocopier, pour chaque stagiaire, un jeu de documents qui permettront de fixer les apprentissages et d'aider dans la transmission aux jeunes.

Une attestation pourra être fournie sur simple demande aux stagiaires ayant participé à l'intégralité du stage.